

Patient

# Réglementation MCO : Règles de facturation et de mise en œuvre

Réf. PPT-PAH00-FP01

Présentiel

2 jours - 14h

Lieu

Sur site, Amiens, Toulouse, Reims

Public

Personnel du Bureau des Entrées et de Facturation

Assistante Médico-Administrative

Niveau

Fondamental

Prérequis recommandés

Aucun

## Objectifs de la formation

- Être capable de comprendre les principes généraux du financement des établissements publics de santé (MCO)
- Être capable d'acquérir ou actualiser les connaissances des règles de facturation en milieu hospitalier
- Être capable de maîtriser la bonne application des règles dans PASTEL



## Programme

- Principes généraux du financement MCO
  - La Tarification à l'Activité (T2A)
  - Le fonctionnement des Groupes Homogènes de Séjour (GHS)
  - Le financement des IVG
  - La Facturation Individuelle (FIDES)
  - Le financement par les MIGAC
- Règles de facturation des prestations et les fichiers PMSI
  - Hospitalisation
    - Tarif journalier de prestations
    - Le forfait journalier hospitalier
    - Le ticket modérateur en hospitalisation
    - Le ticket modérateur forfaitaire

- La chambre particulière
  - Les prestations inter établissement
  - Fichiers PMSI
- Consultation Externe
    - Les nomenclatures d'actes (CCAM, NGAP, NABM etc.)
    - Les majorations, Les forfaits, Les SMUR
    - Fichiers PMS
  - Prise en charge administrative du patient
    - L'Identito-vigilance au bureau des entrées
    - Le parcours de soins coordonné
    - Cas de gestion courante et la mise en œuvre dans PASTEL
      - Les régimes de sécurité sociale
      - Les codes gestions et la présomption d'ouverture des droits
      - Les taux de prises en charge par grand régime
      - Le code risque (nature, code exonération)
      - L'Assurance Maladie Complémentaire
    - Cas de gestion particuliers et la mise en œuvre dans PASTEL
      - PUMA, PASS, CMUC, ACS, AME
      - Les Soins Urgents
      - La gestion des Migrants de passage
      - La gestion des Migrants permanents
      - Les Régimes particuliers
  - Etude de cas concrets issus des établissements, TP

Moyens pédagogiques

### A la charge du MiPih

- Support pédagogique
- Mise en situation sur l'environnement de formation
- Travaux pratiques

### A la charge de l'établissement

- Accès internet
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou production
- 1 PC par participant
- Vidéoprojecteur, Paperboard

Intervenants

Expert en gestion administrative du Patient et du logiciel PASTEL.  
Spécialiste de la réglementation



## Evaluation des acquis

Le formateur observe sur la base des travaux de mise en situation et d'exercices, la progression réalisée par l'apprenant et l'atteinte des objectifs de la formation

Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire

## Méthode pédagogique

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux d'exercices.

## Modalités d'inscription

Les formalités sont consultables sur notre site internet <https://www.mipih.fr/formations>

## Accessibilité aux personnes handicapées

Pour toutes personnes en situation de handicap, contactez le service Formation Client, au **05 34 61 50 00**, pour étudier la solution adaptée à votre besoin

[informip@mipih.fr](mailto:informip@mipih.fr)

**Date de mise à jour: 05/2023**

**Toulouse:** Viviane MARTY

*Standard:* 05 34 61 50 00

**Amiens, Reims:** Angéililna CARON

*Standard:* 03 22 33 57 00